



Le 13 octobre dernier, une attaque terroriste à Arras a coûté la vie à Dominique Bernard, un enseignant, et blessé deux de ses collègues. L'assaillant a commis cet acte odieux au nom de l'islamisme. L'effroi et le chagrin ont fait long feu à droite et à l'extrême-droite, qui ont instrumentalisé ce nouvel événement dramatique pour aligner les amalgames « islam = terrorisme » et ainsi dérouler un discours sécuritaire et raciste. Le gouvernement n'a pas été en reste, érigeant l'école en "rempart contre l'islamisme", confondant au passage laïcité et sécurité intérieure ; cela après avoir laissé détourner une partie des 2,5 millions d'€ du fonds Marianne mis en place suite à l'assassinat de S. Paty. Le lendemain de l'attentat, Gabriel Attal occupait le terrain médiatique sur le refrain de la "tolérance zéro" : appel à signaler tous·tes les élèves qui ne respecteraient pas la minute de silence et à les "sanctionner aussi sévèrement que possible" dans son message adressé à tous les personnels, annonce dans la presse que les "jeunes radicalisé·es" ou soupçonné·es de l'être seraient sorti·es de l'école voire expulsé·es du pays, et que 183 élèves signalé·es comme ayant perturbé les minutes de silence seraient exclu·es. Le personnel, en particulier les assistant·es d'éducation, a été chargé du contrôle des sacs des élèves et de leurs parents dans le cadre du plan Vigipirate renforcé, exposant tout le monde à des tensions supplémentaires. La police est intervenue dans certains établissements de l'académie de Créteil en braquant des armes sur la tête d'élèves et les plaquant au sol.

Attal développe un discours martial mais simpliste : on peut se demander quelle sera l'efficacité des mesures qu'il préconise quand les dispositifs de sécurisation, de fichage et de dé-radicalisation du ministère de l'Intérieur sont impuissants. Ces mesures comportent en outre de nombreux risques de stigmatisation, des élèves musulman·nes ou perçu·es comme tel·les en premier lieu. La situation des "élèves radicalisé·es" ou soupçonné·es de l'être, à supposer que l'on sache les identifier sans commettre d'erreur, pose la question du rôle de l'école dans l'émancipation et la lutte contre l'obscurantisme, mais c'est précisément à cette question qu'Attal ne répond pas. Attal, qui a laissé des directions d'établissements privés refuser aux collègues les deux heures de concertation arrachés aux forceps le lundi qui a suivi l'attentat d'Arras. Attal, un ministre de l'Éducation nationale qui laisse l'extrême-droite s'infiltrer dans l'école publique et l'attaquer, notamment via l'élection de milliers de "parents vigilants" dans les CA et conseils d'écoles, ou via les accusations et menaces dont sont l'objet plusieurs collègues comme Sophie Djigo, que le SNES-FSU soutient. Preuve de la bienveillance de l'État vis-à-vis de l'extrême-droite s'en prenant à l'école : le colloque organisé par les "parents vigilants" au Sénat le 4 novembre avec M. Maréchal-Le Pen et E. Zemmour en têtes d'affiche.

Les discours hypocrites et martiaux de tous·tes ceux qui s'ingénient à taper quotidiennement sur les "profs" et à détruire l'école publique ne trompent personne, et certainement pas le SNES-FSU. Le soutien opportuniste du ministre ne passe pas, quand la macronie n'a de cesse de s'attaquer à nos métiers et à l'école. L'attentat d'Arras n'a d'ailleurs modifié en rien l'agenda libéral et autoritaire du pouvoir. Le SNES-FSU s'oppose à la surenchère sécuritaire et raciste. Il informe et travaille sur le dossier de la "sécurisation" des établissements : l'école forteresse n'est pas une solution, c'est pourquoi il revendique plus de moyens humains dans les établissements, réaffirme le rôle de l'école comme lieu d'émancipation par les savoirs, et promeut la liberté pédagogique des enseignant·es pour lutter contre l'obscurantisme.

Exiger un cessez le feu au Proche Orient, défendre les droits des Palestinien·nes et les libertés fondamentales, lutter contre tous les racismes et l'antisémitisme

Le conflit israélo-palestinien connaît une nouvelle phase qui intervient dans un contexte d'annexions et de violence coloniale israéliennes accrues à l'égard des Palestinien·nes des territoires occupés, où le nombre de prisonnier·ères politiques n'a jamais été si élevé. Cette violence fait écho aux discriminations systémiques subies par les Palestinien·nes en Israël, comme ceux à l'étranger interdit·es de retour. Ces discriminations sont qualifiées d'apartheid par de nombreuses ONG.

L'épisode actuel est meurtrier : en Israël, les actes de terreur commis par le Hamas le 7 octobre ont

TEXTE ACTION DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE – CAN de novembre 2023 - 2

provoqué sidération et changement d'échelle, avec les massacres atroces perpétrés contre des civil·es israélien·nes, qui ont fait 1 200 victimes dont de nombreux·ses enfants, et plusieurs centaines d'otages qui doivent être libéré·es, tout comme doivent l'être les prisonnier·ères palestinien·nes. A Gaza, bombardée pendant plus de 40 jours, on dénombre 15 000 mort·es au 25 novembre, essentiellement des civil·es dont 6500 enfants, près de 36 000 blessé·es, plus de 1,3 millions de personnes déplacées... 2,2 millions de Palestinien·nes sont soumis·es à un siège total et sous la menace directe de la famine et des épidémies. Les agences de l'ONU évoquent des crimes contre l'humanité et un risque génocidaire. Le désastre humanitaire en cours fait craindre une nouvelle Nakba, expulsion de masse des Palestinien·nes, redoutée aussi par les pays voisins, ce qui renforce le risque d'explosion régionale.

Aucun crime de guerre ne peut en justifier un autre : le SNES, avec la FSU, condamne tous les crimes de guerre et crimes contre l'humanité et génocides commis contre les civil·es. Il appelle à un cessez-le-feu immédiat et à la construction d'une paix juste respectueuse du droit international et des droits des populations palestiniennes et israéliennes. Pour cela, il s'implique désormais dans la construction d'expressions et de mobilisations dans le cadre du Collectif National pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. La manifestation parisienne du dimanche 22 octobre "Halte au massacre à Gaza ! La France doit demander un cessez-le-feu immédiat", a permis à 30 000 personnes de manifester pacifiquement. Le succès des journées du 4 et du 11 novembre sur le même mot d'ordre ont marqué un élargissement. La manifestation parisienne du 11 novembre a réuni 60 000 personnes et des rassemblements se sont tenus sur tout le territoire sur cette base. Le SNES-FSU sera désormais signataire des appels unitaires et facilitera la mobilisation de ses adhérent·es et de la fédération.

C'est une question d'autant plus importante qu'en France le conflit connaît une forte résonance médiatique et politique. L'attitude du gouvernement Macron y est pour beaucoup. Dans un premier temps, il a offert un soutien inconditionnel au gouvernement israélien, affirmant qu'Israël "a le droit de se défendre en éliminant le Hamas", comme si l'on pouvait éliminer une organisation sans s'en prendre massivement à la population civile de Gaza. Dans cette logique, toutes les manifestations pour la paix en Palestine ont été systématiquement interdites en France les semaines suivant le début des bombardements. La militante palestinienne des droits des femmes contre l'occupation, Mariam Abu Daqqa, a été expulsée. Quand partout dans le monde, des manifestations monstres ont exigé la paix et la fin des bombardements sur Gaza, G. Darmanin s'est obstiné malgré des désaveux du Conseil d'état, certaines préfectures allant même jusqu'à motiver leur décision d'interdiction en raison de la possible présence de musulman·nes dans les cortèges !

Les partisan·nes d'une paix juste ont été déconsidéré·es par le pouvoir à travers des amalgames entre lutte pour la paix et défense des droits des Palestinien·nes d'une part, et apologie du terrorisme et antisémitisme de l'autre, pour criminaliser les tenant·es de la solidarité avec le peuple palestinien. L'arrestation du secrétaire de l'UD CGT du Nord le 20 octobre en témoigne. Le SNES-FSU rappelle que l'expression de la solidarité avec le peuple palestinien en tant que peuple opprimé est un droit et une liberté politique. Il luttera contre le projet de loi assimilant l'antisionisme à de l'antisémitisme.

La clarté dans ce combat est primordiale quand une très forte et inquiétante recrudescence d'actes antisémites a été constatée par le ministère de l'Intérieur, parallèle d'ailleurs à une hausse des actes racistes. Or les amalgames, tout comme la confusion politique, discréditent et affaiblissent la lutte juste et indispensable contre l'antisémitisme. La tribune d'appel des président·es des deux chambres à la manifestation parisienne du 12 novembre, en mentionnant partialement le conflit israélo-palestinien, en ne mentionnant pas la lutte contre tous les racismes, et en pointant l'islamisme comme seule source de l'antisémitisme, a ouvert la voie à une participation de l'extrême-droite, pourtant fondamentalement antisémite. C'est un évènement lourd de sens : le barrage républicain face à un parti héritier direct du pétainisme a été dynamité, symboliquement et pratiquement. Le SNES-FSU combat avec détermination l'antisémitisme et tous les racismes, mais jamais il n'acceptera de le faire dans la confusion avec l'extrême-droite, dont l'antisémitisme et le racisme, quoique essaie de faire croire un RN toujours plus "normalisé", restent le fond de commerce de ses militant·es et de ses propres manifestations. Notre camp social s'est divisé autour de la participation ou non à cette manifestation. Face à un pouvoir qui instrumentalise la lutte contre l'antisémitisme, les organisations syndicales ont la responsabilité de

TEXTE ACTION DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE – CAN de novembre 2023 - 3

reprenre la main. Le SNES-FSU y œuvre en contribuant, avec la FSU, à la construction d'un collectif unitaire et de mobilisations de toutes les forces progressistes contre l'antisémitisme et tous les racismes.

La mobilisation de l'extrême-droite depuis début novembre est inquiétante. Au début du mois, à Lyon, une cinquantaine d'individus d'extrême-droite ont attaqué un local où une conférence sur la Palestine avait lieu. Ce week-end, plusieurs dizaines de membres de l'ultra-droite se sont présentés dans le quartier de la Monnaie aux cris de "Justice pour Thomas". Par ces actes, elle tente d'intimider et de diviser. Les tags racistes et antisémites réalisés dans différentes villes de France montrent combien les instrumentalisation politiques des affects qu'inspire l'actualité contribue à saper le « vivre ensemble ».

Desserrer l'étau, défendre l'école publique, donner des perspectives d'action

La tactique de la macronie pour se maintenir au pouvoir reste la même depuis 2022 : Macron ne pouvant plus aller chercher d'appui à gauche, il doit donc cibler très à droite l'électorat des Républicains et du Rassemblement National, en menant une politique néolibérale aux relents racistes, autoritaires et réactionnaires. D'où sa sortie contre l'écriture inclusive, dans le même sens que le Sénat qui a voté une loi pour l'interdire, après le RN qui a tenté de faire de même à l'Assemblée. Ainsi, le pouvoir macroniste contribue activement à la normalisation du RN pour le faire monter et incarner le moment venu, lors des échéances électorales, le "seul rempart" face à ce parti. L'arc républicain, servant d'habitude à discréditer une partie de la gauche sociale et politique, étant alors inversé. Il s'agit d'une manœuvre très dangereuse : l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite dans plusieurs pays européens le montre. G. Darmanin a un rôle prépondérant dans ce dispositif, en témoigne le regard bienveillant qu'il a porté sur les travaux de la droite et de l'extrême-droite au Sénat autour de la loi immigration, qui a débouché sur plusieurs dispositions xénophobes (suppression du droit du sol, déchéance de nationalité, rétentions et expulsions facilitées, suppression de l'Aide Médicale d'État, restriction des droits aux prestations familiales et aux APL).

Alors que le mois d'octobre 2023 est le cinquième mois consécutif à battre un record absolu de température, la COP 28 s'annonce très en-deçà des enjeux. Au-delà de quelques annonces ("ma prime rénov", "plan train" dont on ne sait pas encore comment il sera financé) le gouvernement joue la montre et la carte du pari technologique, pour continuer à promouvoir les énergies fossile et nucléaire, sources de profits, et éviter de discuter des mécanismes de solidarité financière à l'échelle internationale. Le SNES-FSU continue à soutenir les collectifs de l'Alliance Écologique et Sociale qui sur le terrain mènent des actions visibles et permettent de dénoncer l'hypocrisie de ce gouvernement, à l'instar de la prestation du Street Artist Toolate à Nice, avec le soutien AES 06. ou bien la lutte contre l'A69 dans le Tarn, à laquelle le SNES et la FSU prennent part. Le SNES-FSU salue la victoire des Soulèvements de la Terre au Conseil d'État et continue à prendre part aux combats pour l'écologie, indissociables des combats pour la justice sociale.

Il revient aux forces progressistes de contrer l'agenda macroniste. Elles doivent se faire entendre dans leur lutte contre la politique néolibérale et la destruction des services publics, pour la justice sociale, les droits et la planète, afin de parvenir à gagner des avancées, donner de l'espoir à notre camp et desserrer l'étau dans lequel nous enferment le gouvernement, l'extrême-droite et les fondamentalistes religieux. La lutte contre la réforme des retraites a été un de ces moments, il faut lui donner des débouchés, unitaires et combatifs. La journée de mobilisation du 13 octobre sur les salaires a été une étape qui a réuni plus de manifestant·es que prévu, et fait exister (brièvement compte-tenu du drame d'Arras) des revendications perçues comme pleinement légitimes. Il faut lui donner des suites crédibles.

Dans son champ, le SNES-FSU œuvre au rassemblement le plus large pour défendre l'école publique et démocratique qu'Attal et Macron s'emploient à détruire, malgré leurs déclarations, ponctuelles et opportunistes, de soutien aux personnels. Dans un contexte de crise de recrutement sans précédent et alors que ce sont 329 000 d'emplois qu'il faudra renouveler d'ici 2030 en raison de départs en retraite (selon la DARES), ce sont 2 500 nouvelles suppressions de postes qui sont prévues au budget 2024, qui fait la part belle au privé. Ces suppressions de postes sont un moyen pour le pouvoir de poursuivre l'étouffement du système éducatif selon la logique libérale.

TEXTE ACTION DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE – CAN de novembre 2023 - 4

Casse du collège unique et des lycées professionnels, généralisation du SNU, mais aussi pacte, formation continue imposée le soir, le mercredi après-midi et pendant les vacances, édition de "manuels d'État", formatage par l'institution dans le cadre de "écoles normales du XXI^e siècle"... Réécriture fantasmée d'une école du passé, l'"école du futur" macroniste est celle de l'autoritarisme, du tri social, de l'entrisme du patronat, de la concurrence du privé (y compris confessionnel) et de la contractualisation de tout et de tous·tes, pour en finir avec l'école publique et avec le statut. La future Loi de transformation de la Fonction publique de Stanislas Guérini sera sans doute une nouvelle étape dans ce processus.

Le "scénario privilégié" par le ministère pour sa nouvelle réforme de la formation des enseignant·es comporte de très nombreux flous mais une orientation claire : la volonté d'accroître le contrôle de la formation, des formateur·rices et des enseignant·es nouvellement recruté·es. C'est une transformation du système éducatif dans son ensemble qui se dessine. Face à l'ampleur de l'attaque, qui comporte un risque important de déstabilisation de nos métiers et de la FSU, le SNES-FSU s'attache, avec les autres syndicats nationaux, à porter et défendre les mandats fédéraux, en particulier le non-décrochage du niveau de qualification entre les différents degrés et filières d'enseignement et l'attachement à une formation universitaire préservée de la main-mise de l'employeur. Face à la casse de la formation continue, des formateur·rices démissionnent, des collègues refusent de participer aux actions de formation prévues pendant les vacances. Le SNES-FSU soutient ces personnels et contribue à visibiliser et fédérer ces actions.

Afin de lutter contre ce projet d'école et de société inégalitaire et mortifère, le SNES-FSU réaffirme son projet d'école et particulièrement de collège : sa conception des "fondamentaux", l'articulation entre les disciplines, la culture commune, le refus des groupes de niveaux. Il en profite pour rappeler son opposition à de nombreux aspects actuels du collège, notamment la difficile articulation entre programmes, socle et autres référentiels. Le SNES-FSU appelle les collègues à ne pas organiser ni faire passer les certifications, via des courriers aux IPR et des motions de C.A. Il soutient les collègues qui s'y opposent.

La fin de l'accès garanti à l'inclusion est sur les rails avec le creusement des inégalités entre les familles riches et celles des quartiers populaires qui en découle. Cela passe notamment par la transformation des AESH et des AED en ARE qui, loin de résorber leur précarité multiplierait leurs missions, leurs lieux de travail et leurs donneurs d'ordre. La création des PAS voués à remplacer les PIAL est le pivot d'une gestion comptable d'inclusion visant avant tout les économies notamment par l'éviction des MDPH des décisions de notification. Les premières victimes de cette gestion seront les élèves dont l'accompagnement trop souvent indigent n'en sera que plus dégradé. La création d'un corps de fonctionnaires pour les AESH, leur affectation en établissement et la fin des PIAL sont une nécessité urgente. Le SNES-FSU rappelle qu'une école inclusive ne peut se faire sans moyens supplémentaires et sans établissements spécialisés pour aider à la prise en charge des cas les plus lourds. Le SNES-FSU fait connaître ses positions pour expliquer son absence à la mobilisation prévue en janvier par une autre organisation syndicale.

Les décisions sur la classe exceptionnelle, ainsi que les annonces sur les nouveaux rendez-vous de carrière, montrent une volonté d'individualisation des carrières. Le SNES-FSU réaffirme, au contraire, la primauté de l'ancienneté et inscrit cette critique dans une campagne d'information sur un cadre des critiques qu'on porte sur la loi TFP (absence de transparence, diminution des voies de recours, etc.).

La sortie du livre blanc sur l'éducation à la sexualité doit être l'occasion de revendiquer à nouveau la mise en place des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle, prévues par la loi. La campagne de vaccination contre le papillomavirus doit devenir effective, grâce à une campagne d'information et de prévention. Notre conception d'une école qui émancipe doit être réaffirmée, en s'opposant notamment aux actions des « parents vigilants ».

Concernant le SNU, le SNES-FSU rappelle son opposition. Souvent présenté dans les établissements et compris comme un « stage de cohésion » permettant pour des jeunes volontaires de se rendre utile à la collectivité, la nature militariste et nationaliste du SNU n'est même plus dissimulée avec le slogan de la

TEXTE ACTION DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE – CAN de novembre 2023 - 5

campagne de recrutement en cours : « pour moi, pour les autres, pour la France ». La finalité, c'est donc la nation ! Les dispositifs de classes ou de lycée engagés aggravent la situation en élargissant le SNU et en faisant une « finalité du programme d'EMC ».

Le SNES- FSU dénoncera pied à pied cet abject dispositif. Un travail de fond auprès des collègues sera mené pour expliquer la dangerosité de cette tentative d'embrigadement de la jeunesse. Il proposera des modalités d'action pour s'opposer à « la reconquête du mois de juin » qui intègre SNU ou stages ou séjour à l'étranger. C'est de plus un projet profondément inégalitaire et qui créera une surcharge de travail en particulier pour les profs principaux de 2nde (et de 1ère) que l'on pourrait appeler à démissionner le 01 juin.

Son mandat, issu du CN de septembre, d'une grève éducation d'ici la fin de l'année civile sur la question des salaires, des moyens et des conditions de travail, demeure juste et nécessaire, mais le contexte impose d'en ajuster les mots d'ordre et le calendrier. Dans l'immédiat, le SNES se donne comme objectif prioritaire de faire porter nos revendications auprès des collègues, des usager·ères de l'école et de l'opinion. Dans le cadre de la campagne fédérale contre l'ensemble des contre-réformes éducatives que déroule le pouvoir, il contribue à l'élaboration de matériel de conviction sur les salaires, le recrutement et la formation des enseignant·es, le pacte, la précarité, les effectifs, l'orientation, l'enseignement privé, les groupes de niveaux, la formation continue, le SNU, le bac et Parcoursup, les évaluations d'écoles et d'établissements et le contrôle hiérarchique, dans la perspective d'une mobilisation d'ampleur en janvier pour la défense de l'école publique, passant par la grève. Cela commence par faire connaître la grève contre la réforme du lycée professionnel du 12 décembre (diffusion de tracts, du préavis de grève, etc.). Pour la construire le plus largement possible, il s'adresse à la FSU et à l'intersyndicale éducation, aux syndicats lycéens et aux associations de parents d'élèves (en particulier la FCPE, qui a lancé une pétition que le SNES-FSU appelle à signer massivement : <https://www.fcpe.asso.fr/campagne/signez-et-faites-signer-notre-petition-nationale>), et plus largement à tous·tes les acteur·rices de l'Éducation (notamment aux associations disciplinaires et aux chercheur·euses).

Le SNES-FSU doit donc mobiliser autour d'un projet alternatif et émancipateur qui embarque une majorité de collègues.